

Choisy le Roi, le 19 septembre 2011

INSTRUCTIONS COMMUNES CCA - CCS

Objet : Nouvelle loi du jeu concernant la règle 19 à propos des libéros

Mesdames, Messieurs les dirigeants, entraineurs et arbitres,

La FIVB a décidé de modifier la règle 19 des lois du jeu et de la mettre en application dès le 1^{er} janvier 2011 au niveau international. La FFVB soucieuse d'harmoniser ces nouvelles dispositions en appliquera la règle dès cette saison.

Vous trouverez ci-dessous des précisions et commentaires sur cette nouvelle règle :

En noir : Extrait des Règles du jeu du volley-ball de la FIVB

En rouge : Extrait des dernières mises à jour effectuées en 2011 par la FIVB

En bleu : Commentaires de la CCA

19.1.1 Chaque équipe a le droit de désigner dans la liste des joueurs de la feuille de match jusqu'à deux (2) joueurs spécialisés en défense «Libéros». (Cf. Règle 4.1.1)

CCA: Cela signifie qu'une équipe peut enregistrer sur la feuille de match soit:

- 12 joueurs + 0 libéro
- 11 joueurs + 1 libéro
- De 6 à 10 joueurs + 2 libéros

Sur la feuille de match, écrire TOUS les joueurs. Quand l'entraîneur donne sa fiche de position, réécrire le ou les libéros dans la case prévue à cet effet (Contrairement aux compétitions internationales où le ou les libéros ne sont écrits qu'à une seule reprise).

Le libéro de départ communiqué par l'entraîneur sera indiqué sur la 1ère ligne.

.../...

17, rue Georges Clemenceau – 94607 Choisy le Roi Cedex

Tél.: + 33 (0)1 58 42 22 22 Fax: + 33 (0)1 58 42 22 32

Internet: http://www.volley.asso.fr

19.1.3 Un Libéro, désigné par le coach avant le début du match, sera le Libéro de départ. Le Libéro sur le terrain est le Libero actif. S'il y a un autre libéro il/elle sera noté(e) comme second(e) libéro. (Cf. Règle 5).

CCA : Sur la fiche de position, si une équipe possède 2 libéros, l'entraîneur notera le numéro du libéro de départ et celui du second libéro.

19.1.4 A tout moment un seul Libéro peut se trouver sur le terrain.

CCA : Cela signifie que durant un échange, une équipe peut avoir sur le terrain soit aucun libéro soit un seul, mais jamais les 2 en même temps.

19.1.5 Le Libéro ne peut jamais être capitaine d'équipe ni capitaine de jeu lorsqu'il remplit ses fonctions de Libéro.

CCA: Dans le cas d'une re-désignation de libéro, si le joueur re-désigné est capitaine d'équipe, il perdra ses prérogatives et un autre joueur sera désigné comme capitaine d'équipe.

19.2 Les joueurs Libéros doivent porter une tenue (ou une chasuble pour le libéro redésigné) d'une couleur différente, contrastant nettement avec celle du reste de l'équipe. La tenue du Libéro peut avoir un design différent, mais doit être numérotée comme pour les autres membres de l'équipe.

CCA : Si une équipe joue avec 2 Libéros, il serait souhaitable qu'ils portent la même tenue. Mais si les 2 tenues sont différentes, il faudra que la (ou les) couleur(s) soi(en)t contrasté(es) avec celle des autres membres de l'équipe.

19.3.2.1 Les changements impliquant le Libéro ne sont pas comptabilisés comme remplacements. (Cf. Règle 15.5).

Ils sont illimités, mais il doit y avoir au moins un échange de jeu terminé entre deux changements du Libéro (sauf si une rotation en position 4 est imposée suite à une pénalité, ou si le Libéro actif devient incapable de jouer rendant l'échange de jeu non terminé). (Cf. Règle 6.1.3).

19.3.2.2 Le Libéro actif ne peut seulement être changé que par le joueur régulier qu'il avait lui-même précédemment changé ou par le second Libéro. Le joueur régulier peut remplacer n'importe lequel des 2 Libéros.

Le coach a le droit de remplacer le Libéro Actif par le second Libéro pour n'importe quelle raison après un échange de jeu terminé et à n'importe quel moment du match.

CCA : A la fin d'un échange de jeu terminé, en dehors des cas particuliers de blessure ou pénalité, il ne pourra y avoir qu'un seul changement impliquant le Libéro :

- Le joueur initial remplacé par le Libéro (Actif ou second), ou
- Le Libéro (Actif ou second) remplacé par le joueur initial, ou
- Le Libéro actif remplacé par le second Libéro, ou
- Le second Libéro remplacé par le Libéro actif.
- 19.3.2.3 Les changements doivent avoir lieu pendant que le ballon est hors-jeu et avant le coup de sifflet pour le service. (Cf. Règles 8.2 et 12.3).
- 19.3.2.9 Un changement illégal du Libéro peut concerner (entre autres) :
- Pas d'échange de jeu terminé entre 2 changements impliquant le Libéro.
- Le Libéro changé par un autre joueur que le joueur régulier l'ayant changé.

Les conséquences d'un changement illégal du Libero sont les mêmes que celle d'une faute de rotation. (Cf. Règles 7.7.2 et 26.2.2.2).

.../...

17, rue Georges Clemenceau – 94607 Choisy le Roi Cedex

Tél.: + 33 (0)1 58 42 22 22 Fax: + 33 (0)1 58 42 22 32

Internet: http://www.volley.asso.fr

19.5 EXPULSION ET DISQUALIFICATION

Si le Libéro est expulsé ou disqualifié il/elle peut être changé par l'autre Libéro. Si l'équipe n'a qu'un seul Libéro, alors elle devra jouer sans Libéro pour le restant de la durée de la sanction. (Cf. Règles 21.3.2 et 21.3.3).

La vidéo sera visible à l'adresse ci-dessous. Elle sera également sur notre site internet dans la partie arbitrage :

http://dai.ly/n3Xwtq

Une vidéo explicative en anglais a été faite concernant cette règle des 2 Libéros.

Également en annexe, vous trouverez une Foire Aux Questions pouvant vous aidez à mieux comprendre certaines situations de jeu.

La Commission Centrale d'arbitrage La Commission Centrale Sportive

17, rue Georges Clemenceau – 94607 Choisy le Roi Cedex

Tél.: + 33 (0)1 58 42 22 22 Fax: + 33 (0)1 58 42 22 32

Internet : http://www.volley.asso.fr

FAQ - Questions fréquentes

- 1- Dois-je obligatoirement commencer à jouer avec le libéro inscrit en 1^{er} lieu sur la feuille de match ?
- R : Non cet ordre est purement administratif et n'importe lequel des 2 libéros peut entrer en jeu au début de chaque set.
- 2- Puis-je aligner simultanément mes 2 libéros sur le terrain ?
- R: Non un SEUL libéro pourra être présent sur le terrain.
- 3- Un libéro peut-il remplacer un autre libéro ?
- R : Un libéro peut être substitué par l'autre libéro s'il y a eut un échange de jeu terminé (c'est-à-dire que le ballon est hors jeu).
- 4- Est-ce qu'un échange de 2 libéros est possible si mon équipe doit effectuer une rotation amenant mon libéro en jeu en zone avant ?
- R : Non, dans ce cas n'importe lequel des libéros se trouvant en jeu doit être changé, par le joueur qui avait préalablement cédé sa place à l'un des 2 libéros.
- 5- Un libéro vient de changer pour un joueur. Le score évolue suite à une pénalisation (gain d'un point). Puis-je échanger mes 2 libéros ?
- R: Non, dans ce cas il n'y a pas eu d'échange de jeu terminé (R 6.1.3)
- 6- Où dois-je inscrire les noms des 2 Libéros ?
- R: Le ou les libéros doivent être repris dans la liste des 12 joueurs. Dans le cas où il est prévu 2 libéros, ils doivent être inscrits dans les cases en-dessous de la liste des joueurs. Le premier inscrit sera celui qui est noté dans la case « Libéro » sur la fiche de position.
- 7- Si j'utilise 2 libéros et qu'un des 2 se blesse, puis-je redésigner un nouveau libéro ?
- R: Non. L'équipe continuera à jouer avec 1 seul libéro. Si ce dernier se blessait alors, un nouveau libéro pourrait être re-désigné suivant les règles actuelles.
- 8- Entre les entrées et sorties d'un libéro pour un joueur ou pour un autre libéro, faut-il toujours un échange de jeu ?
- R : OUI. Et plus précisément un échange de jeu « terminé ». C'est-à-dire qu'il y a eu un service, un échange de jeu et un point marqué. Un échange de jeu « à rejouer » n'est donc pas comptabilisé.
- 9- Une rotation d'équipe amène un Libéro à devoir quitter le terrain (position 4), mais ce fait se produit au moment d'un temps mort technique ou d'un temps mort classique. Le Libéro peut-il rester sur le banc après cet arrêt de jeu ?
- R : Non. Le Libéro doit rentrer en jeu et puis être changé par le joueur qu'il avait lui-même changé et ce avant que le jeu ne reprenne.

17, rue Georges Clemenceau – 94607 Choisy le Roi Cedex

Tél.: + 33 (0)1 58 42 22 22 Fax: + 33 (0)1 58 42 22 32

Internet : http://www.volley.asso.fr